

L'hon. M. Pickersgill: Je ne m'y connais pas en hautes mathématiques autant que le député de Battle-River-Camrose. Je devrai donc étudier ces chiffres avant de m'aventurer à donner une explication. Il me vient à l'esprit que si j'avais un roman policier à écrire, je l'intitulerais «La disparition des wagons fermés». Il est parfaitement évident que nous ne sommes pas à court de wagons uniquement pour le blé. Mon ami de Cochrane m'a entretenu hier de la difficulté qu'éprouvent les scieries de sa circonscription à obtenir les wagons nécessaires au transport de leur bois vers les marchés. La simple vérité, c'est que nous produisons une si grande quantité de biens au Canada et que nous pouvons les écouler si facilement que nous ne possédons pas les moyens de transport voulus pour les acheminer et que nous devrions nous hâter pour en obtenir plus. C'est, je crois, la seule véritable solution à ce problème.

Je pourrais parler d'autres questions qui ont été soulevées. Je sais que mon ami d'York-Humber ne m'en voudra pas si je n'aborde pas la question des niveaux des eaux aujourd'hui.

M. Beaulieu: Le ministre me permettrait-il de lui poser une question avant la fin du débat? Nous avons un aéroport dans ma circonscription de Saint-Jean-Iberville-Napierville. Depuis trois ou quatre ans, on demande que les pistes d'atterrissage soient allongées. Le ministère a exproprié un terrain à cet endroit, mais aucun paiement n'a encore été effectué. Je sais que nous étudions les prévisions budgétaires de l'an dernier, mais j'aimerais savoir si ce montant a été versé ou si un crédit a été affecté à cette fin dans les prévisions budgétaires de l'an prochain.

• (9.40 p.m.)

Cet aéroport se trouve tout près de Montréal. Il est plus rapproché du terrain de l'Expo que ne l'est l'aéroport de Dorval lui-même, soit 15 milles de plus près. Si cet aéroport avait des pistes plus longues la circulation serait moins lourde à Dorval. Le besoin existe. Notre industrie aéronautique emploie un grand nombre de gens. Si on pouvait commencer les travaux maintenant cela aiderait encore davantage mes commettants. C'était auparavant un camp d'entraînement de l'Aviation. Les bâtisses y sont encore. Elles se trouvent à proximité des terrains de l'exposition, à 10 ou 12 milles de Saint-Jean, 12 à 15 milles de Montréal. Je demande au ministre de me donner une réponse précise. Le budget enferme-t-il un montant pour l'année prochaine, afin qu'on puisse commencer ces travaux pour qu'ils soient prêts à temps? Je parlerai de l'Exposi-

[M. Smallwood.]

tion plus tard; pour le moment, il est essentiel que cette question ne tombe pas à l'eau.

M. Pickersgill: L'honorable représentant est nouveau parmi nous mais, comme il a eu beaucoup d'expérience dans une autre assemblée—il l'a dit lui-même—il doit savoir qu'il n'y a pas de disposition à cette fin dans les crédits de 1965-66, dont le comité est présentement saisi. Je me ferai un plaisir de discuter de la question et de lui donner une réponse lorsque nous en viendrons à mes autres crédits; entre-temps, je lui donnerai une réponse en personne.

Je traiterai maintenant de ces choses dans l'ordre où elles ont été soulevées. J'espère que les députés ne m'en voudront pas si, dans le cas d'une question dont l'intérêt peut se poursuivre, je n'en traite pas ce soir mais au cours du prochain poste des crédits.

Dans son premier discours, le député de Lapointe a parlé principalement de la concurrence entre les chemins de fer et l'industrie du camionnage, une question qui devrait faire partie d'une déclaration générale concernant une politique nationale des transports. Si on y consent, je préférerais en traiter dans ce contexte.

Le député de Medicine-Hat a parlé de la question des chemins de fer et je pense avoir déjà dit tout ce qu'il m'est possible de dire pour le moment.

M. Grégoire: Le ministre nous dirait-il quand il compte nous faire connaître la politique du gouvernement au sujet des subventions aux chemins de fer pour le transport des marchandises? Quand le ministre nous renseignera-t-il à ce sujet?

L'hon. M. Pickersgill: En fait, l'ensemble de la question surgira, bien entendu, quand nous aborderons les mesures législatives sur les chemins de fer. Le projet de loi présenté l'an dernier prévoyait une telle disposition, mais je ne pense pas que le prochain projet de loi sera présenté de la même manière cette année. La question est encore à l'étude, et il ne serait pas convenable que je fasse rapport en ce moment sur des dispositions qui n'ont pas encore été arrêtées de façon définitive.

Le député de Winnipeg-Sud a discuté d'une affaire que je veux traiter longuement à un moment donné, à la Chambre, mais j'estime qu'il y a lieu de tirer une chose au clair dès maintenant. Il s'agit des négociations bilatérales; à cet égard, le principe de base qui a été suivi—et sauf erreur, ces négociations ont été entamées quelque temps avant que je devienne ministre des Transports; en fait, elles étaient rendues à mi-chemin avant que